



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : GL01-1 - Revenus fonciers : Les déclarations 2044 et 2072 ligne par ligne

Durée : 7h00

Type : Présentiel

Public

- Comptables et gestionnaires gérance.
- Juristes immobiliers.
- Conseils en gestion de patrimoine.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les mécanismes d'aide aux souscriptions des revenus fonciers particuliers et SCI.
- Contrôler la véracité des informations fiscales transmises aux bailleurs.
- Communiquer efficacement avec ses clients.

Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier.

Programme

1 - INTRODUCTION

- Le régime du micro-foncier (y compris en cas de détention via une SCI à l'IR)
- Les obligations déclaratives (détention en nom propre / détention par SCI à l'IR)

2 - LES REVENUS IMPOSABLES (de la ligne 211 à la ligne 215 / de la ligne 1 à la ligne 5)

- Les recettes locatives
- Point focus abandon de loyers en période de crise sanitaire : la déductibilité fiscale de l'abandon de loyer et l'octroi d'un crédit d'impôt
- Les autres recettes

3 - LES CHARGES DEDUCTIBLES (de la ligne 221 à la ligne 250 / de la ligne 6 à la ligne 22)

- Les charges de gestion
- Les charges d'assurance
- Les charges de travaux
- Les charges d'impôts



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les charges de copropriété
- Les déductions spécifiques
- Les autres charges
- Les charges financières

4 - 2072 : LES LIGNES SPECIFIQUES

- De la ligne 24 à la ligne 27

5 - LE TRAITEMENT DU RESULTAT (détention en nom propre / détention par SCI à l'IR)

- Le résultat bénéficiaire
- Le résultat déficitaire

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr). Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Questionnaire d'évaluation de la formation.

Matériel nécessaire

Papier et crayon.

